



Nom et Prénom de l'élève : _____

Classe : _____

Le planning est à déposer le 20 du mois précédent, en l'absence de ce dernier et/ou non respect des dates prévues, le mois en cours sera facturé entièrement avec un repas tous les jours.

Mettre une X chaque jour où votre enfant mangera à la cantine

Mars 2025		
Samedi	1	
Dimanche	2	
Lundi	3	
Mardi	4	
Mercredi	5	
Jeudi	6	
Vendredi	7	
Samedi	8	
Dimanche	9	
Lundi	10	
Mardi	11	
Mercredi	12	
Jeudi	13	
Vendredi	14	
Samedi	15	
Dimanche	16	
Lundi	17	
Mardi	18	
Mercredi	19	
Jeudi	20	
Vendredi	21	
Samedi	22	
Dimanche	23	
Lundi	24	
Mardi	25	
Mercredi	26	
Jeudi	27	
Vendredi	28	
Samedi	29	
Dimanche	30	
Lundi	31	